

Demande de

carte nationale d'identité

passport

Merci de remplir ce formulaire en noir, en lettres majuscules et avec les accents.

► **État civil de la personne majeure ou mineure émancipée** Femme Homme

Nom (C'est le nom qui figure sur votre acte de naissance ou sur votre livret de famille.)

Nom d'usage (Facultatif)

Précisez s'il s'agit du nom de votre : – père – mère – époux – épouse
Souhaitez-vous faire apparaître un mot devant le nom d'usage ? Oui Non Si oui, lequel : époux(se) veuf(ve)

Prénom(s)

Taille m Né(e) le J M An À

N° département de naissance Pays de naissance

Adresse

Code postal Commune

Tél. portable⁽¹⁾ Pour le passeport : couleur des yeux

PÈRE **MÈRE**

Nom⁽²⁾

Prénom(s)

Né(e) le J M An À

Nationalité

PÈRE **MÈRE**

Nom⁽²⁾

Prénom(s)

Né(e) le J M An À

Nationalité

Vous êtes français(e) parce que :

- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né en France
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est né dans un ancien département ou territoire français ..
- vous êtes né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français
- vous n'êtes pas né(e) en France et l'un au moins de vos parents est français

- l'un de vos parents est devenu français avant votre majorité
- vous êtes de nationalité française par mariage
- vous êtes né(e) en France et vos parents ne sont pas français
- vous êtes naturalisé(e) français(e)
- vous avez été réintégré(e) dans la nationalité française
- vous êtes français(e) par déclaration (autrement que par mariage)
- autre motif

Je certifie l'exactitude de ces déclarations.

Date Signature du demandeur ou du tuteur

Uniquement dans le cas d'une demande de CNI :

Si le demandeur est un majeur en tutelle, le tuteur :
(cocher l'une des 2 cases) :
 est informé de la demande et a joint une attestation
 est signataire du présent formulaire.

(1) Donnée facultative. À compléter si vous souhaitez recevoir des informations concernant votre titre.

(2) C'est le nom qui figure sur son acte de naissance.

Rappel : Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

PHOTOGRAPHIE

SIGNATURE DU DEMANDEUR

La signature doit être apposée ci-dessus à l'encre noire et de manière appuyée sans déborder du cadre interne.

NOM : _____

Prénom(s) : _____

Date de naissance :

	J		M				A		

Réf. 520 821 Berger Levrault (2211)

PARTIE RÉSERVÉE À L'ADMINISTRATION

En application des dispositions de l'article 4-3 du décret n° 55-1397 du 22 octobre 1955 instituant la carte nationale d'identité, pour toute demande de carte nationale d'identité, le demandeur peut refuser que l'image numérisée de ses empreintes digitales soit conservée dans le traitement autorisé par le décret n° 2016-1460 du 28 octobre 2016 au-delà d'un délai de 90 jours à compter de la date de délivrance de la carte nationale d'identité ou, en cas de refus de délivrance, à compter de la date de ce refus. Dans le cas où le demandeur fait usage de cette possibilité, il complète et signe le formulaire dédié qui lui est remis lors du dépôt de sa demande de carte nationale d'identité. Ce formulaire, une fois complété et signé, est joint au dossier de demande.

À l'expiration du délai de 90 jours mentionné ci-dessus, l'image numérisée des empreintes digitales du demandeur est supprimée du traitement. Une copie sur papier de cette image est conservée de manière sécurisée par les agents de l'Agence nationale des titres sécurisés. Cette copie ne peut être utilisée qu'en vue de la détection des tentatives d'obtention ou d'utilisation frauduleuses d'un titre d'identité. Sa durée de conservation est de quinze ans.